

Compte Rendu de

Assemblée générale Extraordinaire

Mercredi 21 mars à 20h00

Au restaurant l'Ours Blanc

171 avenue de Strasbourg, Brumath

Sont présents : Agence Française du packaging, Bretzel Joëlle, Célia Coiffure, Corinne, Crédit Agricole, EPI Expert, Ets Rivaud Benjamin, Fitness Club Concept, Intermarché, Jacob Conseil et Stratégie, Lissac, Madavel, Optic 2000, Orpi, Point S, Restaurant Ours Blanc, Sorella Création.

L'ordre du jour est le suivant :

- Mot d'accueil
- Proposition d'activités 2018
- Rapport financier
- Cotisations 2019
- Election au Conseil d'administration
- Désignation des réviseurs aux comptes
- Changement Statuts et Règlement intérieur (Changement adresse siège et composition du bureau)

Mot d'accueil

Présentation et rapide rappel de l'historique des associations sont faits.

L'envie de se regrouper et de faire à nouveau des actions revient, mais de grands projets ne seront réalisables qu'avec la volonté de tous.

Dans un premier temps, le plus important est de faire à nouveau connaissance.

Proposition d'activités 2018

- * **Organiser des soirées ou petits déjeuners à thème** (ex : Comprendre la loi de finance, l'obligation de nouvelles caisses, Comment sortir de la trésorerie en minimisant les charges sociales et l'imposition ?...). Suivi d'un moment convivial (restaurant, ...)
- * **Organiser des animations simples**, (Speedating, visite de l'arrière-boutique par des collégiens ou grand public,) Suivi d'un moment de rencontre (restaurant, ...)
- * **Donner de l'information** Création d'un site Internet, d'une lettre d'information et Page Facebook.
- * **Créer le poste de Coordinatrice de projets** Gestion de l'association, d'Accès Culture (billetterie pour les salariés)...

ACSE, les professionnels du Canton de Brumath

Siège social : Chez le Président - RA V28 n°90

Contact : Hein Corinne, coordinatrice 44 rue division Leclerc 67170 Brumath

☎ 06.62.59.84.46 ✉ acse.brumath@gmail.com

SIRET 48390446200015

Rapport financier

Plus d'activité depuis 2013 sauf 1 759,16 € rendus à Hoerdts pour la création de leur association.

Il y avait 20 024, 85 € le 31 décembre 2017 sur les comptes d'ACSE.

Cotisations 2019

Voté à 30 €uros à l'unanimité pour 2019.

Changement Statuts et Règlement intérieur

(Changement adresse siège chez le Président et composition du bureau)

Election au Conseil d'administration

Changement de l'Article 16 : Bureau – Point adopté à l'unanimité

Le Comité de direction élit chaque année parmi ses membres, un Bureau comprenant :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| * un Président | devient un Président |
| * deux Vice-présidents | devient un Vice-président |
| * un Secrétaire | devient un Secrétaire |
| * deux Secrétaires adjoints | est annulé XXXXXX |
| * un Trésorier | devient un Trésorier |
| * deux Trésoriers adjoints | est annulé XXXXXX |

Sont élus à l'unanimité

- * BIETH Joëlle, Présidente
- * RIVAUD Benjamin, Vice-président
- * JACOB Sabine, Secrétaire
- * EBERSOHL Didier, Trésorier
- * WISS Patrick, Assesseur
- * GUNSTETT Célia, Assesseur
- * OBRINGER Grégory, Assesseur
- * ROUSSEL Delphine, Assesseur
- * OELSCHLAEGER Marc, Assesseur

Désignation des réviseurs aux comptes

Il est décidé de prendre la liste des adhérents et de désigner automatiquement les deux derniers pour une seule année.

Sont désignés à l'unanimité Self Coiff et Sorella Création.

Point divers :

Stationnement centre-ville : Le parking vélo au centre Omnisport ne semble pas être une bonne solution. Personne n'y croit, pensant que personne ne prendra son vélo (pluie, jolie coiffure, tenue vestimentaire...).

Le client veut se garer à proximité, il refuse de marcher (comme à Cora...) pour faire une ou deux courses au centre-ville.

Il faut étudier cela en profondeur : changement de comportement des clients, attrait du centre-ville, urbanisme ancien non adapté à la voiture, délocalisation,...

L'animation au centre-ville est compliquée vu l'étalement des commerces, le manque de visibilité.

Un questionnaire est donné à chacun afin d'évaluer les besoins et les envies.

Partage de la clientèle :

Une nouvelle idée est proposée, elle est encore à travailler :

Un flyers avec 5 emplacements pour un seul tampon apposé par un adhérent différents dès 50 €uros d'achat effectués par un client.

Au client de se rendre chez 3 autres adhérents (liste au verso) pour obtenir de nouveaux tampons après 50 euros d'achats (pouvant être effectué en plusieurs fois).

Dès les 4 tampons obtenus chez 4 adhérents différents, le client aura un bon d'achat de 50 euros à dépenser chez un 5^{ème} adhérent.

Ce remboursement de 50 euros au 5^{ème} adhérent serait pris en charge dans un premier temps par ACSE. En cas d'énorme succès et pour éviter de vider les compte de l'association, le partage du remboursement pourra être étudié et/ ou l'opération limitée dans le temps.

L'objectif de cette opération est double : partager sa clientèle en faisant la promotion de son voisin et attirer de nouveaux adhérents.